

# **PROJET DE NIMP: Révision de la NIMP 8: Détermination du statut phytosanitaire dans une zone (2009-005)**

**Deuxième consultation de la CIPV**

**1er juillet - 30 septembre 2019**

**Secrétariat de la CIPV  
Atelier régional 2019 de la CIPV**



# Considérations générales

**693 observations reçues après la première consultation**

Aligner les exigences en matière d'enregistrement d'organismes nuisibles avec la norme NIMP 6

Déterminer où placer des indications sur la fiabilité des sources d'information

Ajouter une 3<sup>ème</sup> catégorie de statut d'organisme nuisible (où l'ONPV n'est pas en mesure de déterminer le statut d'organisme nuisible)

## Points généraux émanant de la consultation

- Les tableaux originaux 1 et 2 sont conservés pour le statut d'organisme nuisible Présent et Absent avec des modifications mineures dans certaines sous-catégories.
- Une nouvelle catégorie distincte «Incapable de déterminer le statut d'organisme nuisible» est créée pour les organismes nuisibles pour lesquels l'ONPV n'est pas en mesure de déterminer le statut d'organisme nuisible.

# Points généraux émanant de la consultation (suite)

- Le texte principal est restructuré pour décrire clairement les responsabilités de l'ONPV.
- Les grandes lignes des exigences sont modifiées et alignées sur les exigences réelles définies dans le projet de NIMP.

## Considérations de mise en œuvre

- Les Parties contractantes, les ORPV et les autres organisations compétentes sont invitées à indiquer si l'Appendice sur la fiabilité des sources d'information doit rester dans la présente NIMP ou s'il serait préférable de le placer dans le matériel d'application lorsque celui-ci sera élaboré.

# Les commentaires compilés de la première consultation sur ce projet de NIMP sont accessibles ici:

- [https://www.ippc.int/static/media/files/publication/en/2018/10/2009-005\\_CompiledComments\\_Rev\\_of\\_ISPM\\_8.pdf](https://www.ippc.int/static/media/files/publication/en/2018/10/2009-005_CompiledComments_Rev_of_ISPM_8.pdf)



# Contactez-nous



INTERNATIONAL YEAR OF  
**PLANT HEALTH**

2020

## Secrétariat de la CIPV

Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)

Tel.: +39 06 57054812

Email: [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

Web:

[www.ippc.int](http://www.ippc.int)

[www.fao.org/plant-health-2020](http://www.fao.org/plant-health-2020)

